

Holtzemer

LA GAZETTE DE NOTRE VILLAGE



AOÛT 2020 **N° 42**



édito

Chères Holtzheimaises, chers Holtzheimois,

La sortie progressive de la crise sanitaire a permis, au cours des derniers mois, la reprise de la vie communale.

Cette reprise a été mesurée et progressive. La prudence est restée de mise.

Nous avons renouvelé nos remerciements à l'association « A Petits Patch' » ainsi qu'à l'ensemble de nos couturier(ière)s bénévoles qui ont contribué à protéger un grand nombre de nos concitoyen(ne)s. La réouverture des écoles et du périscolaire a été menée avec succès, tout comme celle de la médiathèque. Notre jumelage a été renforcé avec la ville de Willstätt.

Les travaux de voirie prévus rue de Lingolsheim (2^{ème} tranche) sont lancés. Des projets significatifs dans le domaine de la préservation de l'environnement sont bien à l'œuvre : le Contrat de Performance Énergétique d'une part, la nouvelle pratique de l'éco-pâturage, d'autre part.

Le tissu associatif reste soutenu via les diverses subventions allouées et le projet d'un demi-terrain synthétique pour l'association de football engagé.

La nouvelle commission Écoles s'est réunie autour de l'offre d'activités pour l'opération Été Jeunes et des inscriptions à mener pour la rentrée prochaine.

Les chauffeurs bénévoles du minibus ont repris leur activité depuis le 1er juillet 2020, de même que l'Amicale des Aînés. La nouvelle commission du Centre Communal d'Action Sociale est à l'œuvre. La commission Jumelage entre Holtzheim et Willstätt s'est retrouvée récemment sur la passerelle des Deux Rives, après une réouverture des frontières tant attendue.

Il me reste à souligner que la nouvelle équipe municipale, installée depuis le 25 mai dernier, prend à cœur de développer le programme du nouveau mandat. Le travail de tous les élus dans les diverses commissions est fécond. En leur nom à tous, je vous remercie encore une fois pour la confiance que vous nous accordez pour mener à bien tous nos projets.

VOTRE MAIRE
Pia IMBS

INSTALLATION DU Conseil Municipal

2^{ème} mandat p.3

FINANCES communales

p.4

RÉOUVERTURE DE la médiathèque

Programme p.15

>> Et plus encore !

>> PIA IMBS Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Notre Maire Pia IMBS a été élue le 15 juillet dernier à la Présidence de l'Eurométropole de Strasbourg.



En accord avec la Maire de Strasbourg et la Maire de Schiltigheim, toutes deux Présidentes déléguées, Pia IMBS porte la feuille de route du projet eurométropolitain : **relever le défi climatique, évoluer vers une urbanisation maîtrisée et qualitative, développer les outils de la mobilité, renforcer les solidarités entre les communes et envers les concitoyens** ; ce sont là de nombreux engagements partagés avec les conseillers métropolitains qui ont soutenu cette élection.

Il s'agit également de mettre en place une métropole plus proche des communes et des habitants, plus équitable sur le territoire, plus participative et plus rhénane.

Les Holtzheimois sont fiers de constater que leur Maire, sans étiquette politique et à la tête d'une commune de seconde couronne de Strasbourg ait pu accéder à cette Présidence.

L'attachement et l'implication de Pia IMBS dans la vie du village restent intactes, étant entourée d'une équipe municipale et d'un personnel communal très motivés.

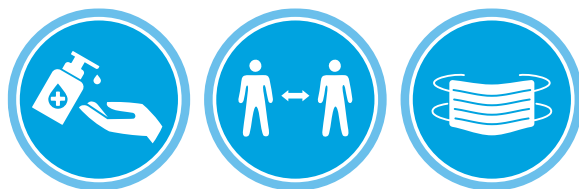
>> LES COMMISSIONS MUNICIPALES cherchent des volontaires

Dans le cadre d'une démarche de démocratie participative, le Conseil Municipal lance un appel aux Holtzheimois(es) souhaitant s'investir dans la vie du village pour participer à l'une des 6 commissions municipales thématiques suivantes :

- Communication
- Développement durable
- Fêtes et Associations
- Finances
- Petite enfance - Jeunesse
- Urbanisme, Voirie et Patrimoine

Chaque commission intégrera ainsi un(e) ou deux habitant(e)s de la commune pour enrichir la réflexion des élus.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à adresser votre demande de participation, en précisant vos coordonnées et la thématique qui vous intéresse, soit directement à l'accueil de la mairie soit par mail à mairie@holtzheim.fr



Pour notre santé et celle des autres, pensons tous aux gestes barrières.



>> INSTALLATION DU nouveau Conseil Municipal

DEUXIÈME MANDAT DE MAIRE POUR PIA IMBS

Devant un public très restreint, la séance d'installation du conseil municipal de Holtzheim s'est tenue lundi 25 mai 2020 dans la salle de la Bruche. Sous la présidence du doyen du conseil municipal, Pierre Schaefer, Pia Imbs a été réélue Maire à l'unanimité des votants.

L'augmentation de la population de Holtzheim a fait passer l'équipe municipale de 23 à 27 membres. Aussi, le nombre d'adjoints a-t-il été fixé à 7 au lieu de 6 lors du précédent mandat.

Le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. La liste menée par Bertrand Furstenberger, 1^{er} adjoint de 2014 à 2020, a obtenu 26 voix.

Ont été élus, dans l'ordre :

- BERTRAND FURSTENBERGER, 1^{er} adjoint, délégué à la communication et à la culture
- CHANTAL LIBS, 2^{ème} adjointe, déléguée aux écoles et à la petite enfance
- BRUNO MICHEL, 3^{ème} adjoint, délégué au patrimoine et à la vie du village
- MICHELE HOUILLON, 4^{ème} adjointe, déléguée à la gestion financière
- DANY KUNTZ, 5^{ème} adjoint, délégué aux associations
- HELENE FLEURIVAL, 6^{ème} adjointe, déléguée à la politique sociale, aux personnes âgées et à la santé
- PHILIPPE HARTE, 7^{ème} adjoint, délégué au développement durable

Huit élus ont été, en outre, nommés conseillers municipaux délégués :

- CHRISTIAN SUDERMANN, délégué à l'urbanisme et à la voirie
- SYLVIE STEIMER, déléguée à la communication
- CATHERINE LAVERGNE, déléguée au patrimoine
- NATHALIE MEYER, déléguée aux affaires juridiques et aux relations avec les entreprises
- FABIENNE UHLMANN, déléguée à l'Amicale des Aînés
- PASCALE ZEHNER, déléguée au soutien aux projets
- VINCENT WAGNER, délégué aux mobilités et à la programmation culturelle
- MARIE CLAIRE OSWALD, déléguée à l'animation Jeunesse

Madame la Maire ainsi que les 7 adjoints ont été parés de l'écharpe tricolore.

Un rouleau de parchemin, en fait la charte de l' élu local, ainsi qu'une épinglette d' élu ont été remis solennellement à tous les membres du conseil municipal.

Pour clôturer la séance, Pia Imbs a remercié les élus pour leur confiance et leur a rappelé qu'ils ont maintenant « **l'honneur de servir Holtzheimois et Holtzheimois selon la vision et les valeurs qui nous sont chères. L'intérêt général de la commune doit vous habiter au quotidien** ».

>> FINANCES COMMUNALES : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et budget prévisionnel 2020

Le débat d'orientation budgétaire, obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants, acté en séance du Conseil Municipal le 12 juin 2020, prend en compte le Projet Loi de Finances (PLF) 2020 et s'intègre dans un contexte national et international de crise économique et sanitaire majeure.

1. LA LOI DES FINANCES POUR 2020

Pour le bloc communal, ce troisième PLF 2020 du quinquennat Macron se traduit par :

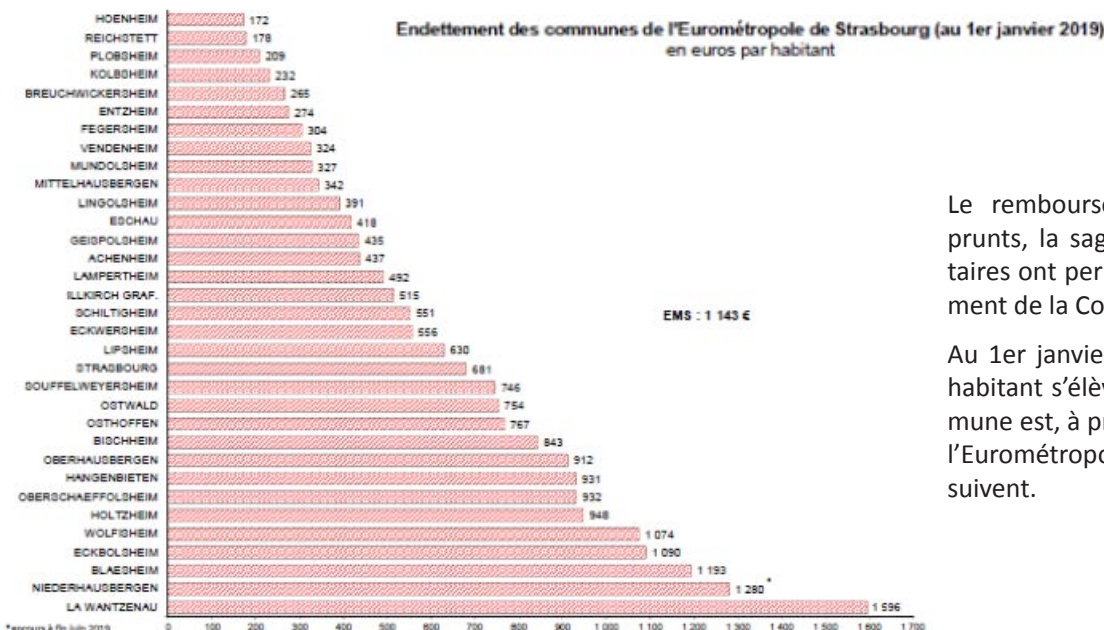
- **La réforme de la taxe d'habitation** : Les 20 % des foyers les plus aisés payant encore la taxe d'habitation bénéficieront d'un dégrèvement progressif jusqu'en 2022. Dès 2020, la compensation des collectivités sera intégrale et pérenne. Dans un souci de lisibilité de la fiscalité locale, en 2021, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sera totalement attribuée au bloc communal. La part départementale de la TFPB sera, quant à elle, reversée aux communes en remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

- **Les concours financiers de l'Etat aux collectivités** s'élèvent, pour 2020, à 48.9 milliards d'euros soit une augmentation de 576 millions d'euros par rapport à la loi de finances 2019. Conformément au principe du pacte financier passé avec les collectivités, les concours de l'Etat aux collectivités sont stabilisés (DGF) et progressent en 2020 comme l'année passée.

- **Dans le cadre de la loi de Finances Covid-19 de mai 2020**, le gouvernement va mettre en œuvre des mesures en faveur des collectivités territoriales dont les finances ont été fortement affectées par la crise. Un plan d'urgence de 4.5 milliards d'euros sera mis en place pour les collectivités locales. Pour la commune de Holtzheim, les dépenses induites par le Covid-19 s'élèvent à 15 846 € à l'heure actuelle.

2. LE CONTEXTE MÉTROPOLITAIN : HOLTZHEIM AU SEIN DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

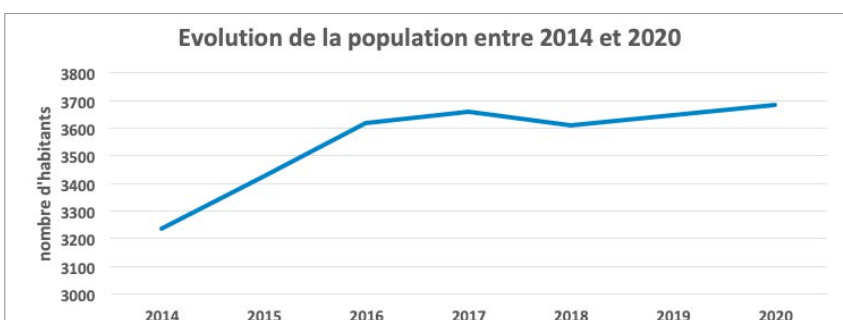
Holtzheim allège notablement sa dette par habitant en 2019.



Le remboursement anticipé des emprunts, la sagesse et la rigueur budgétaires ont permis de diminuer l'endettement de la Commune par habitant.

Au 1er janvier 2020, l'endettement par habitant s'élève à 836.49 €. Notre commune est, à présent, mieux classée dans l'Eurométropole puisque 5 communes la suivent.

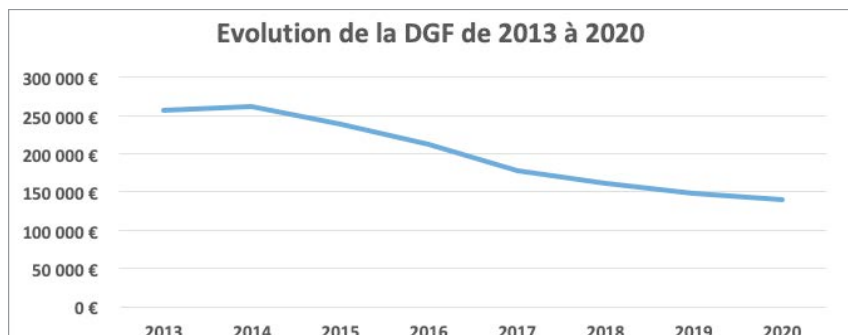
3. SITUATION FINANCIÈRE DE HOLTZHEIM



- **La population de Holtzheim a augmenté depuis 2014 de 13,88 %.**

Année	Evolution de la population en nombre d'habitants	Dettes par habitant en population réelle	Dettes par habitant en population constante de 2014 (3 235)
2014	3 235	1 294,53 €	1 294,53 €
2015	3 426	1 149,01 €	1 216,85 €
2016	3 618	1 008,70 €	1 128,18 €
2017	3 660	1 143,18 €	1 293,37 €
2018	3 612	1 058,00 €	1 181,44 €
2019	3 646	947,99 €	1 068,42 €
2020	3 684	836,49 €	952,59 €

• L'endettement depuis 2014 pour la Commune de Holtzheim a diminué de 26.41 %.



• La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) depuis 2013 a diminué de 45.44%.

Les dotations versées par l'Etat sont passées de 55 € par habitant en 2018 à 51 € en 2019.

En conclusion, malgré la hausse de la population et la réalisation de très nombreux projets de développement, l'endettement de la Commune a été maîtrisé. Si la DGF n'avait pas diminué, l'endettement par habitant aurait été moindre.

4. LE BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2020

Le compte administratif 2019 s'arrête avec un excédent de 543 446.31 €.

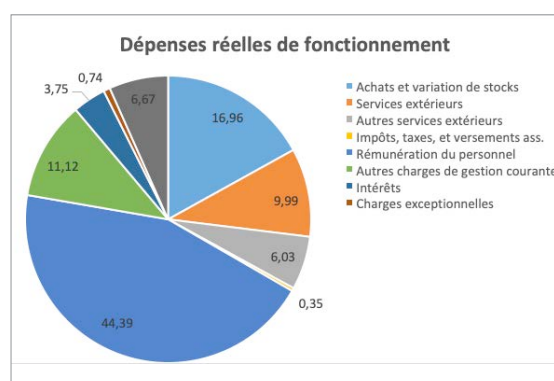
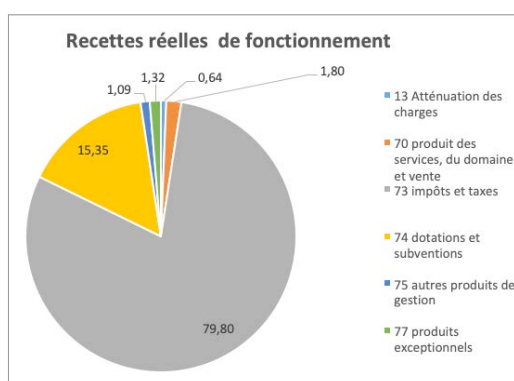
En date du 27 février 2020, le Conseil Municipal a décidé :

- d'affecter une dotation de 300 000 € en investissement au compte 1068 (« Autres réserves »),
- de reporter l'excédent de fonctionnement à savoir la somme de 376 227.83 € au budget 2020.

Le budget s'équilibre à 2 725 580 € en fonctionnement et 1 441 080 € en investissement.

Le budget 2020 s'inscrit dans la poursuite des engagements politiques et budgétaires :

1. Prendre acte des évolutions nationales et réglementaires et leur impact budgétaire.
2. Maîtriser les dépenses de fonctionnement.
3. Dégager des ressources et capitaliser pour financer les investissements futurs.
4. Désendetter la commune et financer la mise en œuvre des promesses électorales.
5. Appliquer les décisions de la commission des finances en n'augmentant pas le taux des impôts locaux en 2020.



• Principales dépenses d'investissement :

Services	Montant prévu
Remboursement des emprunts	386 000 €
Acquisition du bâtiment « Crédit Agricole »	114 000 €
Ecoles	21 700 €
Foyer St Laurent	16 000 €
Aménagement d'un terrain de football synthétique	355 000 €
Chalets de pêche	13 000 €
Espace Marceau	13 600 €
Réserve pour les investissements futurs	241 098 €

La Commune n'a pas fait appel à l'emprunt en 2019 et en 2020.

Malgré les divers investissements réalisés ces dernières années, nous constatons que **les dépenses sont fortement maîtrisées et les recettes optimisées**. L'endettement diminue en conséquence.



>> RETOUR SUR LE Conseil Municipal

12 JUIN 2020

au terme duquel il a notamment été :

- Pris acte du débat sur les orientations générales pour le budget 2020 présenté par Madame l'adjointe en charge des finances ;
- Approuvé le choix de la stabilité fiscale et voté le maintien à l'identique par rapport à l'année précédente des taux d'imposition communaux 2020 sur le foncier bâti (16,77 %) et le foncier non bâti. (67,73 %) ;
- Approuvé le Budget Primitif 2020 s'établissant à :
 - 2 725 580 € en section de fonctionnement en dépenses et recettes,
 - 1 441 080 € en section d'investissement en dépenses et recettes ;
- Voté une subvention complémentaire de fonctionnement d'un montant de 7 000 € en faveur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ; le CCAS organisant essentiellement le repas de nos aînés et venant en aide aux personnes démunies ;
- Alloué une subvention de 300 € pour le fonctionnement de chacune des associations de la commune à laquelle se rajoute une subvention complémentaire de 1 000 € pour le Tennis-Club et de 4 000 € pour la Vogésia - Section Basket en raison de la location de salles extérieures ;
- Alloué une subvention de fonctionnement de 6 350 € en faveur du Comité des Fêtes ;
- Alloué une subvention de 600 € en faveur de l'association A Petits Patch' et de la Caisse Accidents Agricoles Alsace du Bas-Rhin (produit de la chasse) ;
- Approuvé le projet de « réalisation d'un terrain de football synthétique A8 » et son plan de financement pour un montant total de 361 032 € comprenant une part à la charge de la commune à hauteur de 208 032 € ainsi qu'une participation financière de l'ASH Football à concurrence de 25 000 € ; autorisé Madame le Maire à solliciter différentes subventions et, notamment, une subvention au Conseil Départemental au titre du Fonds de solidarité ;
- Approuvé la mise en place du projet « Contrat de Performance Énergétique » et la consultation de bureaux d'études pour la mission « assistance à maîtrise d'ouvrage » ;

- Actualisé les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour l'année 2021 ;

- Approuvé les délégations permanentes consenties au Maire au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités

- Approuvé la composition de 6 commissions municipales et la nomination de leur président comme suit :

Petite enfance et Jeunesse, Chantal LIBS
Finances, Michelle HOUILLON
Développement Durable, Philippe HARTE
Communication, Bertrand FURSTENBERGER
Fêtes et Associations, Dany KUNTZ
Urbanisme, voirie et patrimoine,
Christian SUDERMANN / Catherine LAVERGNE

- Validé :

- l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission Appel d'Offres, organe chargé de l'attribution des marchés publics pour les collectivités territoriales,
 - l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public,
 - l'élection des cinq conseillers municipaux et la nomination de cinq autres membres parmi différentes associations pour composer le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale;
- Désigné huit commissaires et huit suppléants pour siéger à la Commission des Impôts Directs, le maire étant le président ;
- Désigné M Guy HORNECKER en tant que Correspondant Défense de la commune ;
- Autorisé Madame le Maire à signer des contrats Parcours Emploi Consolidé (PEC) au fur et à mesure des besoins de la commune, jusqu'au 31 décembre 2020 et dans la limite de 4 postes. Ces contrats ont pour objectif d'accompagner des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi ;
- Approuvé le droit à la formation des élus et décidé de son orientation vers des formations visant à l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences en lien avec l'exercice de leur mandat.

>> RENCONTRE DU COMITÉ DE JUMELAGE sur la Passerelle des Deux Rives

Dès l'annonce de la réouverture des frontières et l'assouplissement des restrictions, le Comité de Jumelage Holtzheim-Willstätt, à l'initiative de Holtzheim, a programmé une rencontre pour des retrouvailles très attendues.



Le samedi 27 juin, les représentants du Comité nouvellement constitué (4 membres pour chaque commune) ont pu faire connaissance sur la Passerelle des Deux Rives à Kehl. Une rencontre chaleureuse sous le signe de l'amitié.

Les maires des deux communes, **Pia Imbs de Holtzheim** et son homologue **Christian Huber de Willstätt** ont exprimé leur soulagement. Les citoyens de part et d'autre du Rhin et, par là-même des deux villes jumelées, peuvent à nouveau se rencontrer, même si certaines restrictions perdurent.

Les représentants du Comité auraient aimé faire des projets concrets mais les restrictions et les incertitudes liées au Covid-19 ne le permettent pas pour le moment. Cependant, dans la perspective d'une évolution positive, de prochaines rencontres ont été programmées.

Willstätt, en signe d'amitié, avait apporté aux holtzheimois(es) de jeunes pousses de chêne issues de leur jardin scolaire. Le platane étant un arbre typique de France et le tilleul de l'Allemagne, le chêne fait le lien entre les deux nations qui en possèdent de vastes forêts. Plus tard, lorsque les circonstances seront plus favorables, un chêne, symbole de l'amitié entre les deux villes, sera planté conjointement à Holtzheim.

>> BELLE SURPRISE POUR l'association A Petits Patch'

L'association A Petits Patch', à l'issue d'un concours organisé par les ACEF récompensant les actions solidaires menées pendant la crise sanitaire, s'est vu remettre un chèque de 2000 € le 11 juin dernier, à la mairie de Holtzheim.

Sa présidente, **Véronique Metzger**, et **Stella Heitz**, secrétaire de l'association, ont été invitées à recevoir leur prix en présence de **Serge Scheuer**, directeur adjoint du département du Bas-Rhin de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne et de **Nathalie Strub**, directrice d'agence de la Banque Populaire à Brumath, partenaires de cette initiative.

Henry Tholas, président, pour le Bas-Rhin, de l'Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires à but non lucratif (ACEF), était également présent.

Les bénévoles de l'association sont récompensés pour leur action solidaire. Elles ont cousu **plus de 700 masques** et les ont mis à disposition des habitants les plus fragiles de la commune.

Nathalie Strub, habitante d'Holtzheim, touchée par cette belle initiative, n'a pas hésité à présenter l'association A Petits Patch' au concours.



D'autant que **d'autres couturières et couturiers d'Holtzheim** se sont joints à cette aventure en confectionnant **plus de 1700 masques**.

Le chèque de 2000 € permettra de « reconstituer le stock de matériel du club, surtout en ouatine, de faire réviser les machines et d'acquérir de nouveaux patrons », indique Véronique Metzger.

Félicitée par Mme la Maire Pia Imbs et le Conseil Municipal, l'association A Petits Patch' aura encore une belle surprise car, **pour les remercier pour leur réactivité et leur esprit de solidarité, leur subvention sera doublée par la commune.**

>> RÉOUVERTURE DES ÉCOLES : bilan



C'est **très progressivement** que les écoles ont accueilli de petits groupes d'élèves sur deux jours en alternance (lundi-mardi /jeudi-vendredi) entre le 18 mai et le 2 juin.

Après le passage d'une commission, les locaux ont été aménagés rapidement par le Service Technique selon les recommandations sanitaires (nombre de tables pour accueillir les

élèves dans les salles de classe en fonction de la surface, déplacement du mobilier, mise en place d'un sens de circulation dans les couloirs y compris dans les classes, marquage au sol à l'intérieur et à l'extérieur des écoles afin d'assurer la distanciation physique, diminution des accès aux sanitaires).

A partir du 22 juin, les écoles ont fonctionné à un rythme normal avec des mesures de distanciation très allégées, seuls quelques aménagements horaires ont été nécessaires pour respecter le protocole très strict d'interdiction du brassage entre les classes.

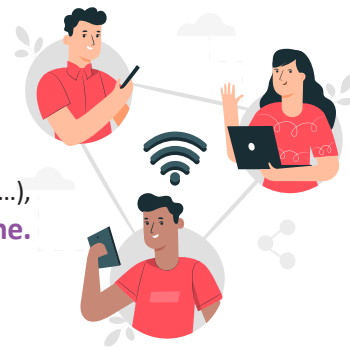
Les équipes pédagogiques remercient la mairie pour l'aide à la mise en œuvre des protocoles sanitaires réussis et la fourniture du matériel (achat de poubelles à pédale, de thermomètres, de gel hydroalcoolique, de lingettes, de produit nettoyant virucide).

>> L'ÉTÉ JEUNES SE POURSUIT et c'est loin d'être fini !

Pour participer et vous inscrire aux différentes activités (pêche, sortie vélo, cinéma plein air, etc...), n'hésitez pas à consulter le site internet www.holtzheim.fr ou la **page Facebook de la commune**.

Nos activités sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire du moment.

Restez donc connecté(e)s !



>> VISITE DU Fort Joffre

Le conseil municipal a pu visiter le Fort Joffre sous la conduite de **Bruno Michel**.

Le Fort, construit entre 1872 et 1875, fait partie d'une ceinture de 12 Forts érigés autour et pour la défense de Strasbourg. Il a eu successivement plusieurs noms :

- 1872 : Fort VII
- 1873 : Fort Kronprinz von Sachsen
- 1875 : Fort de Lingolsheim
- 1915 : Fort du Prince Royal de Saxe
- 1919 : Fort du Maréchal Joffre

Érigé dans le secteur ouest de Strasbourg, il est situé entre le Fort VI : le Fort Kléber à Wolfisheim et le Fort VIII : le Fort Lefèvre à Geispolsheim. L'ouvrage intermédiaire Joffre-Lefèvre est situé à Lingolsheim.



C'est un Fort moyen à fossé sec qui était destiné à surveiller deux voies importantes : la voie ferrée allant de Strasbourg aux Vosges et la grande route qui accède à la vallée de la Bruche.

Il est considéré comme **l'un des plus beaux forts de la ceinture de Strasbourg** mais son état se dégrade du fait de vandalisme notamment. C'est un sujet fédérateur pour le Conseil Municipal, sensible au devenir de ce bien patrimonial exceptionnel. A suivre...

>> DES BREBIS à Holtzheim

Dans la continuité de sa politique environnementale, le 18 juin dernier, la commune s'est dotée de 3 brebis et d'un agneau pour la pratique de l'éco-pâturage sur ses espaces verts.

QU'EST-CE QUE L'ÉCO-PÂTURAGE ?

L'éco-pâturage est une pratique ancestrale remise au goût du jour. C'est un **mode d'entretien écologique des espaces naturels** par le pâturage d'animaux herbivores.

Jusqu'à mi-juillet, ce petit cheptel a brouté les vertes prairies d'une superficie de 1800 m² du Foyer Saint Laurent. Il a ensuite été déplacé sur la digue où il procède actuellement à son entretien.



L'abri a été confectionné avec des matériaux de récupération par le Service Technique. Une visite hebdomadaire par un berger est prévue dans le contrat signé pour une durée de 6 mois avec La Bêle Equipe, éco-pâturage d'Alsace.

Des parcours pédagogiques seront également prévus avec les écoles à la rentrée.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre durant l'été.

Scheefle ùf de Weid

Holtze het e üräldi Tràdition weder engsetzt.

Àm 18 jüni, senn 4 Scheef (3 Müederscheef ùn e Lammele) ver 6 Monet empfänge wore.

Öko Weid kùmmt àls verstärigung ver de Ünterhält vùn grossi gràs Fläsche ùn het viel Vorteil : kenn Kràch, kenn Benzin, kenn Pann, kenn Füeder. Es wàchst genüe Gràs ùn d'Scheef senn net verschlackt. Sie frasse àlles, sogàr s'Ünkrüt.

Zerscht hànn se ùm de Foyer St-Laurent geweid. Momentàn senn se àm Dàm net wit wie's friejer e Gànsweid het gann. Wann se de Plàtz üsgeweid hànn, ware se versetzt.

De Service Technique het' ne sogàr e ökologischer Engerschlüpf met wederferwandetem Mäteriàl üfgesellt.

De Schafer kommt regelmäsi. Er ware die Scheef ùf'm Spätzerwaj schùn àntrafe.

>> UN CONTRAT DE Performance Énergétique

POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Le conseil municipal a adopté, en séance, la mise en place d'un **Contrat de Performance Énergétique (CPE)**. Le CPE est un contrat passé entre la Commune et un énergéticien. Il répond aux objectifs du Grenelle de l'Environnement et a pour but d'**améliorer la performance énergétique des bâtiments** grâce à des investissements dans des travaux, des fournitures ou des services.

Ces performances énergétiques sont préalablement fixées (exemple : une baisse de 15 % des consommations d'énergie est attendue au bout de 2 ans, après travaux d'une chaufferie, par rapport à une consommation de référence). Sur la base de cette situation de référence chiffrée, des mesures sont effectuées régulièrement afin de vérifier l'efficacité des travaux menés par le fournisseur. En cas de non-respect de

ses engagements, l'opérateur pourra faire l'objet de sanctions financières.

L'audit des chaudières permet de proposer une liste de travaux à hauteur de 133 k€. L'investissement sera porté par l'énergéticien. La Commune s'engage, pendant la durée du contrat (8 ans), à verser une redevance qui couvrira les travaux, l'énergie, la maintenance et la supervision. Les économies sont évaluées à 13 k€ par an soit une réduction de 5 à 22% des consommations énergétiques selon le bâtiment.

La Commune utilisera les services d'un assistant à maître d'ouvrage pour affiner l'audit et le suivi des travaux. **Le marché public sera lancé cet automne et les travaux seront réalisés pendant l'été 2021.**

Le Contrat de
Performance
Énergétique

Une clé de succès
du Grenelle de
l'environnement

>> PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE

Hérisson à Holtzheim

Alsace Nature, en partenariat avec les communes de Holtzheim, Lingolsheim, Schiltigheim, Bischheim, Hœnheim et Ostwald, lance en 2020 une enquête participative pour recenser les hérissons. Cette opération de science citoyenne intervient dans le cadre d'un partenariat pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue à Holtzheim visant à préserver les continuités écologiques et la nature en ville.

Ce projet est soutenu par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est et la DREAL Grand Est.



Alors qu'il se cache la journée sous des feuilles ou buissons pour se reposer, le hérisson est un animal nocturne qui consacre sa nuit à chercher sa nourriture composée de limaces, d'escargots, de vers, de divers insectes et larves ; c'est donc un allié précieux pour les jardiniers !

Il est normal de l'observer en ville, où il y trouve de la nourriture, moins de prédateurs et des éléments linéaires qui lui permettent de se déplacer et se réfugier comme des haies, des murets, des lisières. Mais il y est aussi plus exposé à certains dangers comme la circulation routière qui représente l'une des principales causes de mortalité des hérissons. L'un d'eux s'est d'ailleurs peut-être installé dans votre jardin ou votre cour et y a ses petites habitudes.

POURQUOI LE RECHERCHER ?

Le Hérisson d'Europe est une espèce familière et facilement reconnaissable mais il sait être discret par ses mœurs nocturnes. Malheureusement, il fait aussi partie des espèces les plus concernées par les collisions routières et il est aussi souvent victime de pièges involontaires pour la petite faune, de certaines pratiques au jardin (empoisonnement, tondeuse, ...) et des pesticides.

Si vous trouvez un animal en détresse, contactez le service médiation faune sauvage ou le centre de sauvegarde pour la faune sauvage le plus proche.

Les observations de chacun permettront de compléter les connaissances sur l'espèce, de localiser et d'identifier les causes de mortalité pour mettre en place des solutions pour sa préservation.

COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE ?

C'est simple ! Vous avez deux manières de nous faire parvenir vos observations :

- Remplir le **formulaire en ligne** qui vous permettra de saisir vos observations à l'adresse suivante : <https://forms.gle/eeofzQhN95haeS9p7>
- Télécharger la **fiche Enquête** sur le site internet d'Alsace Nature sur www.holtzheim.fr (également disponible au format papier à l'accueil de la Mairie) et la renvoyer à l'adresse suivante : Alsace Nature, 8 rue Adèle Riton, 67000 Strasbourg

Tout le monde peut y contribuer, alors ouvrez l'œil en veillant surtout à ne pas les déranger ! Toutes les observations nous intéressent, que l'animal soit vivant.... ou malheureusement mort.

Service Médiation Faune Sauvage : 03 88 22 07 35

Centre de soins LPO Alsace : 03 88 04 42 12

Attention, pendant la période de confinement pour lutter contre le coronavirus, le centre de soins de la LPO Alsace ne peut plus accueillir d'animaux. Pour toute urgence (et urgence uniquement), vous pouvez envoyer un mail à alsace.mediation@lpo.fr

>> ENTRÉE EN VIGUEUR des 40 km/h



La pose des nouveaux panneaux de limitation de vitesse a été retardée en raison de la crise liée au Covid-19 mais les services compétents en la matière à l'Eurométropole ont pu les installer mi-juillet.

La nouvelle réglementation de vitesse est donc entrée en vigueur dans le village.

Rappelons les changements :

- Les axes principaux structurants (rues de Hangenbieten, Achenheim, Lingolsheim, Wolfisheim, Eglise, Bruche, Ecole) sont passés à 40 km/h.
- Les voies de desserte à l'intérieur des quartiers sont limitées à 30 km/h.

La zone de rencontre actuelle (rue des Peupliers) reste, quant à elle, à 20 km/h.

>> TRAVAUX DE LA rue de Lingolsheim

TRONÇON 2

Les travaux de la rue de Lingolsheim se poursuivent entre l'intersection de la rue des Maires Raedel et le rond-point de l'abattoir avec un décalage de planning consécutif à la crise COVID-19.

Le chantier a débuté par les travaux d'eau potable et d'assainissement **depuis le 29 juin 2020 jusqu'à mi-octobre** puis continuera par les travaux de voirie sous réserve de conditions météorologiques favorables.

La rue de Lingolsheim est barrée mais l'accès aux riverains est maintenu durant cette période, dans le sens sortant de la commune.

La déviation de la circulation se fait par la rue des Maires Raedel et la rue Charles Ehret.

Les bus de la CTS sont également déviés. L'arrêt de bus « Abattoirs » est reporté rue Joseph Graff, au niveau de la société Thiriet pour aller vers Lingolsheim et avant le rond-point de la zone d'activités en venant de Lingolsheim.

Nous vous remercions de votre patience et compréhension pour la gêne occasionnée par ce chantier.

>> LE MOT du Policier Municipal



Opération tranquillité vacances

La police municipale effectue des patrouilles de surveillance et fait le tour de votre maison. En cas de problème, le propriétaire est prévenu. Surtout, par une **présence régulière**, cette surveillance peut dissuader les voleurs et cambrioleurs potentiels. Pour en bénéficier, les personnes intéressées doivent remplir un formulaire disponible en mairie.

La Gendarmerie propose également le même dispositif.

Nous vous incitons à conserver les bons réflexes contre les cambriolages en faisant vivre votre logement. Vous pouvez demander à un proche ou un voisin de relever le courrier, d'ouvrir et fermer les volets. N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur et ne laissez pas d'outils dans le jardin qui puissent être utilisés pour pénétrer dans votre maison.



Nuisances sonores

Voilà l'été et ses barbecues, ses journées de jardinage, ses jeux dans la piscine, ses soirées en terrasse... Autant de promesses de moments agréables, sous réserve tout de même de respecter quelques règles de bon voisinage. Par principe, ne faites pas subir à vos voisins ce que vous n'aimeriez pas qu'on vous fasse.

Si vous organisez une fête, pensez à prévenir vos voisins et à calmer vos convives durant la soirée en cas d'excès.

Si vous subissez des nuisances, privilégiez le dialogue avec votre voisin. Si cela ne suffit pas, contactez la Police Municipale ou la Gendarmerie.



Les horaires pour les bruits de jardinage et de bricolage sont réglementés :

Lundi à vendredi : 7h à 20h

Samedi : 7h à 13h et 15h à 20h

Dimanche et jours fériés : 9h à 12h

>> LES COMMERÇANTS AMBULANTS sont de retour

Après une longue absence, ils sont de retour pour ravir nos papilles.

Hamburgers

FRESH BE

06 98 54 46 30

Mardi de 18h à 20h30

Place du Lt Lespagnol

Tartes flambées / Pizzas

PIZZA FLAM'S

06 85 20 77 59

Jeudi de 17h30 à 20h15

Place du Lt Lespagnol

Poulets rôtis (dès 9h30)

LE PETIT MARCHÉ AMBULANT

06 15 28 71 34

Dimanche de 8h30 à 12h30

Nouvel emplacement :

Parking Boulangerie

"Au Pain de mon Grand-Père"



>> SEUL (E) , PERSONNE POUR VOUS EMMENER FAIRE VOS ACHATS ?
NOUS AVONS LA SOLUTION.

Prenez le minibus... c'est gratuit !

La commune de Holtzheim en partenariat avec le magasin Leclerc Express Holtzheim a mis en place un minibus de ramassage dans la commune afin d'emmener les personnes, qui le souhaitent, faire leurs achats. Ce service est offert quel que soit votre âge...



LE FONCTIONNEMENT ?

Le minibus roule : **le mardi, mercredi et vendredi matin à partir de 9h.**

Le circuit est le suivant : Départ mairie, arrêt Médiathèque, arrêt Maison de retraite , Passage Place De Gaulle, arrêt Rue des Maires Raedel (Crédit Mutuel) arrivée à Leclerc.

Pour le retour, dépôt à votre domicile.

Il est **également possible** de faire déposer vos ordonnances de médicaments à la pharmacie à l'aller pour les récupérer au retour, ou de faire un passage rapide à la banque...

Merci de vous faire connaître en mairie si vous résidez dans un autre quartier que ceux des arrêts actuels pour envisager d'autres lieux de ramassage.

Un appel est également lancé à des bénévoles qui voudraient offrir une heure ou deux certains jours pour effectuer les trajets. Merci de se faire connaître en mairie.

>> DON DE SANG

un bel élan de solidarité

En plein confinement, la précédente collecte de sang du **23 avril** avait rassemblé **plus de 70 donneurs**, dont dix nouveaux.

Celle du **mardi 23 juin**, qui s'est également déroulée au foyer Saint Laurent, a quant à elle, mobilisé **63 donneurs**, malgré la reprise des activités. Ni la chaleur, ni les normes de sécurité sanitaire identiques à la précédente collecte (accueil règlementé, distanciation et masque personnel...) n'ont dissuadé les généreux donneurs.

Concernant la reprise de la collation maison, il faudra attendre la collecte du 28 décembre 2020. La traditionnelle et fameuse soupe de légumes (Gemessup) sera enfin de retour !

>> Etat civil

NAISSANCES

Léonie GILLOT CORREIA	28 avril 2020
Lucie BOTTOIS	12 mai 2020
Miléna SCHMITT	15 mai 2020
Priyanka AUNDOO	15 mai 2020
Lana AESCHELMANN	22 mai 2020
Emma SCHMITT	4 juin 2020

DÉCÈS

Robert DURST	23 mars 2020
Alice KIENTZ	18 mai 2020
Alice BURGER	28 mai 2020
Christine ROTH	7 juin 2020
Aloyse KLEIN	13 juin 2020

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans

René LANG	3 mai 2020
Jean SCHAAL	26 mai 2020
Annette ROHFRITSCH	2 juin 2020

85 ans

Marthe SCHUSTER	14 avril 2020
-----------------	---------------

95 ans

Denise MEYER	28 mars 2020
Alice NUSS	17 juin 2020



Alice NUSS

MARIAGES

Régis LEGRAND et Liliane CHERTIER	20 juin 2020
Régis BOURBON et Sabrina ASTROLOGO	27 juin 2020

NOCES D'OR 50 ans de mariage

Jean-Claude et Marie Simone HATTEMER	30 avril 2020
Martine et Gerry CALIPPE	23 mai 2020
Raymond et Hélène HEYD	2 juin 2020

NOCES D'ORCHIDÉE 55 ans de mariage

Marcel et Marie Louise FRITSCH	18 février 2020
Raymond et Marie Odile SCHALCK	14 avril 2020
Gérard et Marie Louise HOUEL	3 mai 2020
Antoine et Marie Louise GARCIA	4 juin 2020



Marcel et Marie Louise FRITSCH

NOCES DE DIAMANT 60 ans de mariage

Raymond et Germaine SATTLER	19 février 2020
-----------------------------	-----------------



Raymond et Germaine SATTLER

>> VOUS AIMEZ LA MUSIQUE, LA PARTAGER ET FAIRE LE PLEIN D'ÉMOTIONS ? Rejoignez-nous !

L'école de musique intercommunale Wolfisheim/Holtzheim est une structure spécialisée dans l'enseignement de la musique dont les valeurs s'articulent autour de l'éveil, de l'apprentissage et du partage.

C'est un lieu d'échanges culturels qui se fixe comme objectif d'offrir à un public large, **une formation musicale et vocale de qualité**, qui allie plaisir et rigueur.

L'école de musique accueille les **enfants** dès la moyenne section de maternelle. Elle est également ouverte aux **adolescents** ainsi qu'aux **adultes** désireux de commencer ou de reprendre une pratique instrumentale.

Elle propose des cours d'accordéon, de violon, de saxophone, de flûte à bec, de flûte traversière, de guitare, de piano et de batterie.

L'école de musique prend une part active à la vie culturelle des deux communes en organisant des concerts publics et des auditions qui permettent aux élèves de découvrir les émotions de la scène.



Vous pouvez découvrir les instruments enseignés par les professeurs en flashant ce QR code

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples renseignements :

musiquewh@wolfisheim.fr ou Tél. 06 86 81 04 96

>> SPORT DE BIEN-ÊTRE Bouger est essentiel pour votre bien-être et votre santé !

Quel que soit votre âge, votre sexe ou votre condition physique, venez nous rejoindre pour vous adonner à une activité gymnique régulière, douce et d'entretien.

Les exercices proposés visent à améliorer la souplesse et la mobilité articulaire, la posture et l'équilibre et à procurer détente et relaxation. En pratiquant une activité physique régulière, **vous profiterez de nombreux bienfaits**.

Les cours hebdomadaires sont dispensés à l'école maternelle de HOLTZHEIM (rue Alfred Kastler).

Cours en position assise (pour personnes à mobilité réduite)
Lundi de 17h00 à 18h00

Cours classiques
Lundi de 20h00 à 21h00
Mercredi de 17h30 à 18h30, de 18h45 à 19h45
et de 20h00 à 21h00

Animateur de loisir sportif diplômé et formé à la méthode De Gasquet : **Jean-Marie BILLMANN**

Email : bjmarie@free.fr ou Tél. 03 88 78 07 22

Les cours reprendront à partir du mercredi 2 septembre 2020.
Un cours « découverte » gratuit sera dispensé le 7 septembre 2020 de 19h00 à 20h00.

>> TROC DE graines...

Depuis la réouverture de la médiathèque, la grainothèque fonctionne. Les lecteurs viennent prendre et déposer des graines.

Si vous aimez jardiner, échanger, donner des conseils, rejoignez l'équipe de la grainothèque. Vous serez le (la) bienvenu(e).

Notez que le mercredi 2 Septembre à 15 heures, Éric CHARTON, animateur du Club Relais Jardin et Compostage de l'Eurométropole propose un atelier "Votre jardin ou votre balcon sur mesure", l'occasion de faire un troc de graines.



Petit lexique :

- de Soome ou de Soot
- der Same ou die Saat
- semen (méd.) ou seed

Quels sont ces mots qui se ressemblent ?

"La semence" en alsacien, en allemand et en anglais.

>> RÉOUVERTURE DE LA Médiathèque

Malgré sa fermeture, la médiathèque n'a jamais cessé de maintenir les liens avec ses lecteurs. Le moment venu, toute l'équipe a préparé sa réouverture.

Le déconfinement se déroule en 4 phases.

Après un aménagement des locaux et une mise en place des mesures sanitaires strictes (désinfection et mise en quarantaine des documents), la médiathèque a pu, à **partir du 19 mai**, proposer une ouverture progressive sous forme de drive "click & collect".

Depuis le 9 juin, elle a repris ses horaires habituels et accueille les lecteurs dans les locaux aménagés.

Sans pour autant être en phase 3 (prévue en septembre si tout va bien), les mesures de distanciation et de quarantaine s'assouplissent petit à petit. L'accès aux ordinateurs est de nouveau possible et les lecteurs peuvent s'installer dans la médiathèque en respectant les mesures sanitaires.

Le 4 juillet, toutes les médiathèques du réseau ont rouvert.

La phase 4 signifiera un retour à la normale.

Septembre

MERCREDI

2 SEPTEMBRE à 15h

ATELIER PLANTES

Atelier proposé par **Eric CHARTON**, animateur du Club Relais jardin et compostage de l'EMS :

"Votre jardin ou votre balcon sur-mesure et troc de graines"

Ce sera l'occasion également de découvrir notre grainothèque et faire un troc de graines !

Jardiner pas cher, facile et avec plaisir, nécessite de connaître des principes et des techniques pour aménager, améliorer la fertilité du sol et favoriser la biodiversité. Cet atelier vous accueille tout un après-midi pour répondre à vos questions en conseils et schémas : création d'un jardin nourricier, optimisation du balcon, récupération de graines, gestion des biodéchets et des déchets verts, lutte contre les maladies et ravageurs... Venez avec le plan de votre jardin ou de votre balcon, des photos, votre tablette, des plantes malades... Le jardinage naturel n'est pas un style mais un comportement joyeux qui améliore le pouvoir de non-achat !

VENDREDI

18 SEPTEMBRE à 18h

DESSIN-PEINTURE

Vernissage « Le coup de crayon » : présentation des créations réalisées lors des ateliers dessin et peinture animés par **Christian RICHERT** (reprise des ateliers mardi 6 et vendredi 9 octobre 2020).

MERCREDI

23 SEPTEMBRE à 10h30

LECTURE

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs : "Lison Baluchon Déjeunons sur l'herbe... ou dans la cuisine !"

MERCREDI

9 SEPTEMBRE à 15h

ATELIER BRICOLAGE

Animation autour de la rentrée des classes :

Atelier bricolage proposé par Aline, Christiane et Julien, pour enfants à partir de 5 ans sur inscription.

MERCREDI

16 SEPTEMBRE à 15h

MUSIQUE

Club Incos. Découverte du 1^{er} album en compétition.

MERCREDI

23 SEPTEMBRE à 15h

CINÉMA

« Ciné-jeune » dans l'auditorium.

JEUDI

24 SEPTEMBRE à 20h

CONFÉRENCE

"Parlons des écrans : les comprendre pour mieux accompagner nos enfants" présentée par **Christelle BRICKA** de l'association « Parents tout simplement ».

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous passer des nouvelles technologies, des modes de communication instantanés et des sources d'information multiples. Les écrans qu'ils soient, téléphones, Tv, tablettes, ordinateurs sont omniprésents. Ils évoluent et ce qu'ils nous permettent de faire ne cesse de s'accroître. Afin de permettre aux parents de mieux comprendre les enjeux et les points de vigilance à avoir quant à l'utilisation des écrans.

Octobre

MARDI

6 OCTOBRE à 20h

CONFÉRENCE

Dans le cadre de la fête de la science, **rencontre/débat** avec **Yves FRERE**, chercheur au CNRS :

« Comment la recherche avance, les temporalités des expériences, les échecs et les réussites ».

À noter !

"Le coup de crayon" l'atelier de dessin, animé par **Christian Richert** (resté opérationnel à distance durant tout le confinement) **redémarre le 6 octobre de 17h45 à 19h chaque mardi.**

Il reste quelques places.

"Délires et des mots" l'atelier d'écriture, animé par **Catherine Laverne** **reprend le 9 octobre de 18h à 19h chaque vendredi.** Amateurs, à vos plumes !

CALENDRIER DES manifestations

Août

SAMEDI

29 AOÛT, 26 SEPTEMBRE
à partir de 14h

BALADE

« A la découverte du bienfait des arbres
et de la nature dans le Ried »

RDV à la mairie de Holtzheim à 14 h (durée 2h).

Organisé par Denis Jung - Lieu : Commune

Septembre

SAMEDI

19 SEPTEMBRE de 9h à 12h
VÉLO

« Journée du vélo » au marché hebdomadaire
Réparation de vélo, marquage de cadre, vélo
smoothie, informations...

Organisé par CADR67 - Lieu : Place du Lt Lespagnol

SAMEDI

19 SEPTEMBRE
PÊCHE

Pêche semi nocturne grosses truites.

Organisé par AAPPMA - Lieu : Etang de pêche

SAMEDI

26 SEPTEMBRE de 8h30 à 12h
SOLIDARITÉ

« Holtze putz ». Nettoyage du ban communal.

Repas offert aux participants.

Inscription en mairie.

Organisé par la Commune.

Lieu : Ban communal / Foyer St Laurent

Septembre

SAMEDI

26 SEPTEMBRE ouverture des portes à 20h

CONCERT

Duo Celtique Joanne McIver et Christophe Saunière

Musique Celtique Irlandaise, harpe, cornemuse et flûtes

Joanne McIver et Christophe Saunière se sont taillés une place de choix sur la scène musicale écossaise celtique. Ils viennent nous présenter "Canty", leur nouvel et septième album studio qui promet d'être tout aussi captivant que leurs précédents enregistrements.

Comme toujours, Joanne compose toute la musique et les paroles et Christophe arrange, en s'appuyant sur tous ses antécédents musicaux, pour créer un véritable joyau. L'inspiration des chansons vient de l'enfance de Joanne sur l'île d'Arran et de son intérêt pour tout ce qui est écossais.

« Canty » est un mot signifiant « Vif, gai, agréable », et il porte bien son nom! Joanne chante avec un exceptionnel grain de voix et joue de la cornemuse et des flûtes irlandaises et Christophe joue des harpes, classique ou celtique.

C'est plus qu'un concert qu'ils viennent nous présenter mais un véritable périple musical en Ecosse, de l'île d'Arran aux Shetland, et juste à temps pour prendre le dernier ferry, installez-vous devant le feu avec un verre de whisky et des souvenirs ! Un voyage authentique, une émotion rare.

Entrée libre avec chapeau à la sortie - Réservation : resa-marceau@holtzheim.fr - Placement imposé.

Organisé par le Comité des fêtes - Lieu : Espace Marceau



L'AMICALE des aînés

Août

MERCREDI

12 AOÛT à 13h30
DÉTENTE

Caracalla - Sur inscription *

Départ rue de la Bruche.

JEUDI

27 AOÛT de 15h à 17h30
CAFÉ/JEUX

Kafé krensel - Jeux de société, cartes etc...

Salle des associations

Septembre

MERCREDI

9 SEPTEMBRE à 13h30
DÉTENTE

Caracalla - Sur inscription *

Départ rue de la Bruche.

JEUDI

10 SEPTEMBRE de 15h à 17h30
CAFÉ/JEUX

Kafé krensel - Jeux de société, cartes etc...

Salle des associations

JEUDI

24 SEPTEMBRE de 15h à 17h30
CAFÉ/JEUX

Kafé krensel - Jeux de société, cartes etc...

Salle des associations

(*) Sur inscription auprès de
Mme Marthe REEB : 03.88.78.23.29 (messagerie)
ou Mme Fabienne UHLMANN : 06.17.94.32.14